

Motion du 11 novembre 2014 de Mmes et MM. Tobias Schnebli, Maria Pérez, Brigitte Studer, Morten Gisselbaek, Olivier Baud, Vera Figurek, Stéfanie Prezioso, Sophie Scheller, Pierre Gauthier, Pierre Rumo, Hélène Ecuyer, Pascal Holenweg, Marie-Pierre Theubet, Alfonso Gomez et Grégoire Carasso: «Musée d'art et d'histoire: la transparence pour décider en connaissance de cause».

(renvoyée à la commission des travaux et des constructions
par le Conseil municipal lors de la séance du 11 novembre 2014)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur un crédit de plus de 132 millions de francs pour le projet de rénovation et agrandissement du Musée d'art et d'histoire (MAH);
- que le partenariat public-privé et la convention qui lieront la Ville de Genève à la Fondation Gandur pour l'art sont d'une importance capitale pour ce projet, tant sous l'aspect financier immédiat que pour la gestion du MAH et de ses annexes pour les générations futures;
- que le magistrat en charge a affirmé publiquement à plusieurs reprises que cette convention est en cours de renégociation,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui soumettre la version définitive de toute convention liant la Ville de Genève à des partenaires privés bien avant que le projet de rénovation et agrandissement du MAH soit sur le point d'être concrétisé et, en tout cas, en temps utile pour que le Conseil municipal puisse examiner ces conventions au cours du processus délibératif, notamment lors du traitement de l'objet en commission, et en évaluer pleinement la portée.